

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Institutions et  
vie politique

Sous matière :  
Désignation de  
représentants

**OBJET :**  
**DESIGNATION  
DES DELEGUES  
AU SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
POUR  
L'AMENAGEMENT  
HYDRAULIQUE DU  
FRESQUEL**

Séance du Conseil Municipal du 15 juin 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Préscillia, GAIANI Audrey, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

M. PINEL Jean-Louis donne procuration à M. THOMAS Guy,

**Absents :** Néant

**Secrétaire :** Mme GAIANI Audrey

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL  
EN DATE DU : 09.06.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 09.06.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **19 JUIN 2020**

L'assemblée est informée que dans le cadre de l'installation de la nouvelle municipalité, et conformément aux articles L 2121.33 et L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique du Fresquel.

Il convient à cet effet de désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

Conformément à l'article L5711-1 du CGCT, relatif aux syndicats mixtes fermés, il est précisé que peut être élu tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un conseil municipal.

Après avoir fait appel à candidature, les candidats suivants sont recensés:

- M. François DEMANGEOT, Titulaire
- Mme Evelyne GUILHEM, Titulaire
- M. Jean-François VERONIN-MASSET, Suppléant
- M. Nicolas ASENSIO-VERGNES, Suppléant

Il est procédé aux opérations de vote qui donnent les résultats suivants :

- Votants : 33
- Exprimés : 33

La liste des délégués est donc la suivante :

- M. François DEMANGEOT, Titulaire
- Mme Evelyne GUILHEM, Titulaire
- M. Jean-François VERONIN-MASSET, Suppléant
- M. Nicolas ASENSIO-VERGNES, Suppléant

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**PREND ACTE** du résultat du vote désignant les représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique du Fresquel, comme énoncé ci-dessus, soit :

- M. François DEMANGEOT, Titulaire
- Mme Evelyne GUILHEM, Titulaire
- M. Jean-François VERONIN-MASSET, Suppléant
- M. Nicolas ASENSIO-VERGNES, Suppléant

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 juin 2020.



Le Maire,

*Patrick MAUGARD*  
Patrick MAUGARD